



## **Félicitations! Ta résidence est commencée!**

Tu débutes une nouvelle étape de ta carrière et  
tu as sûrement beaucoup de questions.

Voici un avant-goût des conseils que nous pouvons  
te donner pour commencer ta résidence du bon pied.

Consultation virtuelle  
sans frais



## Es-tu prêt à acheter?



Tu as été jumelé loin de chez toi et tu dois déménager durant ta résidence? C'est peut-être l'occasion d'acheter ta première propriété. Voici nos conseils :

- ◆ Planifie ta mise de fonds et essaie de bien comprendre la distinction entre le RAP et le CELI APP, et surtout lequel est le plus approprié pour toi! Parle des différentes options de taux d'intérêt avec ton conseiller financier.
- ◆ Révise tes assurances vie et invalidité. Si tu achètes, ton coût de la vie va changer.
- ◆ Connais-tu l'option d'échange sur les polices d'assurance vie temporaire? Tu peux adhérer dès maintenant à ce type d'assurance vie dont le coût est peu élevé, et l'échanger (sans test de santé) d'ici cinq ou sept ans pour une police de plus longue durée.
- ◆ Protège-toi, ta famille ou tes proches avec un testament et/ou une convention de vie commune.

## Rembourser ou épargner?



Bonne nouvelle, tu peux faire les deux! Voici nos conseils :

- ◆ Revois ton profil d'investisseur avec ton conseiller. Devenir résident, c'est aussi recevoir un salaire, et ta capacité d'épargne et de remboursement sera différente de celle que tu avais durant tes études.
- ◆ Maintenant que tu es salarié, sois prévoyant : établis un plan pour la durée de ta résidence qui va te permettre de trouver un équilibre entre le remboursement de tes dettes et le démarrage de ton épargne.
- ◆ Priorise et rembourse d'abord tes dettes qui ont un taux d'intérêt élevé, comme celles des cartes de crédit.

## Devenir parent pendant ma résidence?



Absolument!

- ◆ Tu devrais te renseigner sur l'aide financière dont tu peux disposer pendant ton congé parental et planifier les dépenses à venir.

- ◆ Une fois le bébé arrivé, tu peux déjà ouvrir un compte REEE et y investir. Connais-tu les subventions de ce super compte d'investissement?
- ◆ Maintenant qu'il y a une nouvelle petite personne qui dépend de toi, c'est le bon moment pour réviser tes assurances. Renseigne-toi sur les protections qui couvrent les parents et les enfants en discutant avec un de nos conseillers et choisis celles qui te conviennent.

## Protège tes revenus!



En tant que résident, tu as une assurance collective qui couvre ton salaire si une invalidité t'empêche de poursuivre ta résidence. Cette assurance prend fin lorsque ta résidence se termine.

- ◆ Si tu adhères dès maintenant à ta propre assurance invalidité, elle te suivra une fois ta résidence terminée.
- ◆ Tu n'auras plus de tests de santé à fournir.
- ◆ Nos conseillers ont accès à toutes les options du marché. Ils sauront bien t'expliquer les différences et t'aider à choisir la meilleure pour toi.

## Est-ce trop tôt pour planifier ma retraite?



Non, il n'est jamais trop tôt pour prendre de bonnes habitudes de placement, parce que le temps est ton meilleur ami.

- ◆ C'est la magie de l'intérêt composé qui te permettra de faire fructifier ton argent beaucoup plus vite que tu ne penses.
- ◆ Ouvrir un compte te familiarisera avec le monde de la finance et des marchés boursiers, et tu seras mieux préparé quand tu débuteras ta pratique dans quelques années.
- ◆ Connais-tu la différence entre un REER et un CELI? Discutes-en avec ton conseiller et détermine quel montant tu pourrais épargner sur une base régulière.
- ◆ Sais-tu que nous offrons aussi plusieurs fonds d'investissement responsable?

## D'autres bons conseils de notre partenaire



Savais-tu que tu as des dépenses déductibles et des crédits d'impôt particuliers à ton statut de résident ou de résidente? Renseigne-toi sur les programmes en cours, ça vaut le coup!

- ◆ Si tu déménages à plus de 40 km de ton lieu de vie actuel, tu peux réclamer certaines dépenses déductibles pour ta journée de déménagement. Parles-en à ton comptable.
- ◆ Tu peux aussi obtenir un crédit d'impôt pour ta formation ALDO, ta carte de stage et ton examen de LMCC.

À chaque étape de ta vie professionnelle et personnelle, fdp Gestion privée et Sogemec Assurances sont présents et t'aident à trouver des solutions efficaces et bien adaptées à ta situation unique.

Contacte-nous pour discuter de tes besoins!



information@sogemec.qc.ca | 1 800 361-5303

info@fdpgp.ca | 1 844 866-7257

Filiales de  FMSQ

Partenaires de



Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille. fdp et les marques de commerce, noms et logos connexes sont la propriété de Financière des professionnels inc. et sont enregistrés ou employés au Canada. Employés en vertu d'une licence de Financière des professionnels inc.